Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 43 (1905)

Heft: 25

Artikel: Prompte décision

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-202402

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Nous sommes de vrais Vaudois, Nous savons qui nous gouverne, Nous avons conduit an bois Le gros vieux « Mani » de Berne. Nous n'aimons pas qu'on nous berne Ni qu'on se moque de nous! Que voulez-vous? etc.

Les Prussiens sont fiers de Berlin Et de leur grand roi Guillaume. Ceux de Villars-Tiercelin Sont aussi flers de leur chaume Qu'un roi l'est de son royaume Et bien tout aussi jaloux! Que voulez-vous? etc.

Nous disons sans parti-pris Et sans ombre de chicane : Lausanne n'est pas Paris, Mais Paris n'est pas Lausanne!» Et nous donnons la Havane Pour un Grandson de chez nous! One voulez-vous? etc.

Certains peuples sont plus loin Sur les routes d'avant-garde. On nous dit: « Sur plus d'un point · Votre horloge encorretarde: - Ca, messieurs, ça nous regarde! Quand on marche, c'est tout doux! Que voulez-vous? etc.

ADOLPHE VILLEMARD.

Le bas de laine.

La France et l'Allemagne sont sur le point de tomber d'accord. Tout danger de guerre est écarté. L'Europe respire. La France, il faut le recennaître, y a mis beaucoup de bonne volonté, beaucoup trop, au gré de bien des gens qui ne sont pas du tout décidés à considérer Guillaume II comme l'arbitre suprême des destinées du monde.

Que d'encre a déjà coulé à propos de cette question marocaine! Et le flot noir n'est pas près de tarir.

Un diplomate allemand, de « bonne source ». examinant quelles seraient les conséquences d'une nouvelle guerre avec la France, semblait ne douter nullement de la défaite de celleci et disait que, comme en 1870, « l'Allemagne pourrait se récupérer largement de ses frais de campagne. »

La France est le coffre-fort du monde.

Il ne sera peut-être pas sans intérêt de rappeler avec quelle suprême énergie et avec quelle facilité la France s'acquitta des lourdes charges qui l'accablèrent après la conclusion de la paix, en 1870.

A la suite des désastres de l'Empire, la France républicaine a payé aux Allemands 5 milliards d'indemnité de guerre.

Elle a remboursé avec les propres ressources de son budget ordinaire près de 1500 millions emprun-tés à la Banque de France pendant la funeste période de 1870-1871.

Elle a reconstitué de fond en comble le matériel et les approvisionnements de ses armées de terre et de mer.

Elle a couvert de forteresses et de travaux de défense ses frontières de l'Est.

Elle est condamnée à entretenir et elle entretient la plus formidable armée que jamais elle ait eu en temps de paix.

Elle rembourse par des annuités de 30 millions environ, aux départements, aux villes et aux communes, une forte part des contributions extraordi-naires et des dommages résultant de la guerre, ainsi que les avances faites pour le casernement.

Elle paie à la Compagnie des chemins de fer de l'Est, pendant toute la durée de la concession, une annuité de 20,500,000 francs pour dommages de guerre et cession des droits de la Compagnie sur les lignes situées dans les territoires cédés à l'Alle-magne, — annuité énorme qui n'a été compensée que par une diminution de 325 millions sur les 5 millards payés aux Allemands.

Elle paie et paiera jusqu'en 1914 une annuité de 17,300,000 francs pour solde de l'emprunt Morgan, contracté pour le service de la défense nationale.

Enfin, les pensions militaires des armées de terre et de mer, qui n'étaient en 1869 que de 64,500,000 francs, s'élèvent aujourd'hui à près de 114 millions! Indépendamment des ces énormes charges, — conséquence immédiate et directe de la catastrophe impériale, - la France républicaine doit faire face aux arrérages des emprunts contractés sous les régimes antérieurs, ainsi qu'à ceux des découverts du Trésor, soldés par la dette flottante.

A l'école (suite).

(Phrases glanées dans les compositions.)

« Plus loin se trouvent les chèvres, les moutons, et ensuite on voit de grosses vaches et de belles génisses. Alors viennent ensuite les acheteuses qui en remplissent leurs paniers. »

« C'est dans ma chambre que je me recueille les jours d'orage. »

« Je suis bien contente d'avoir ma chambre à moi. Quond j'ai fait quelque chose de mal, ça me pèse sur l'estomac, alors quand j'ai ma chambre, je m'en vais réfléchir. »

« Le lendemain on aperçut dans la prairie la rivière débordée qui entraînait les foins des villageois fraîchement coupés.»

« Le lundi, les femmes allèrent de bonne heure au sépulcre. Elles avaient pris avec elles des aréonautes pour embaumer le corps de

« Quand je me réveille, j'entends les oiseaux et les C. F. F. »

Le rasoir homicide. - Un coiffeur se demandait pourquoi les hommes de l'antiquité vivaient beaucoup plus longtemps que nous. Il a été amené à cette persuasion que la courte durée de la vie humaine, dans les temps modernes, est due à l'énorme quantité de barbe qui tombe sous le rasoir.

Il n'est point d'homme, quelque peu robuste qu'il soit, à qui il ne pousse une ligne de barbe par semaine, et il est bien des personnes qui en fourniraient le double. C'est donc 52 lignes ou 4 pouces 4 lignes de barbe que produit annuellement le menton de l'homme le moins fort. Si cet homme vit 60 ans, en supposant qu'il ait eu de la barbe à 18 ans, il se trouvera avoir dépensé 15 pieds 2 pouces de barbe. Que sera-ce si nous calculons sur 70 ans de vie d'un homme vigoureux? A 2 lignes par semaine, nous aurons 38 pieds 3 pouces de barbe. Qu'on songe donc, un instant, à la dépense de force que coûte à l'économie humaine cette quantité énorme de substance animale. Cessons de raser nos barbes, et nous verrons revenir le siècle des Samson.

Prémices. — Trois des plus importantes et des meilleures sociétés de chant du canton prendront part à la Fête fédérale de chant, à Zurich, le Chœur des Alpes de Montreux, directeur M. Demierre; l'Union Chorale de Lausanne, directeur, M. Charles Troyon; l'Orphéon de Lausanne, directeur M. A. Cavin.

Ces trois sociétés donneront, le 9 juillet, à la Cathédrale, une grande audition des œuvres qu'elles exécuteront à Zurich et, pour la circonstance, elles se sont assuré le concours de l'Orchestre symphonique, de M. Jean Reder, le baryton parisien, et de M. Grandjean, dont les compositions ont eu si grand succès à la récente fête de Moudon.

Ce sera vraiment comme le disent les organisa-- et qui donc en reut mieux juger grande manifestation artistique.

Ça part toujours! — Devant le tribunal: L'avocat de l'accusé demandant de pouvoir interroger un des témoins, s'adrese à lui en ces termes:

- Témoin, vous connaissez l'accusé et le plaignant.
 - Oui, m'sieu, je les connais tous les deux. - Etiez-vous présent lorsque le plaignant a

eu le bras fracassé? Si oui, veuillez dire où et comment l'accident est arrivé. Ah! pour ça, m'sieu, y a pas d'accident

là dedans, pas plus que sur ma main. V'la comment: Ils se chicanaient tous les deux; tout d'un coup le prisonnier prend son fusil de chasse, ajuste le plaignant, et v'la que le coup part. C'est comme ça, quoi.

- Vous jurez donc que c'est avec cette armeci que l'accusé a ainsi blessé le plaignant?

Oui, m'sieu, pour ça. je le jure,

- Avec quoi l'arme était-elle chargée?

Ah! pour çà, je sais pas.

- Jurez-vous que l'arme était chargée?

Ah pour çà, pas plusse.

- Témoin, écoutez-moi bien ; ne pouvant jurer que le fusil fût chargé, comment pouvezvous jurer que c'est avec ce même fusil que l'accusé a fait feu et blessé le plaignant.

Le témoin un peu impatienté:

- Ben, m'sieu, pour moi j'ai toujours cru qu'un fusil de chasse, c'est comme la langue d'un avocat, que ça part toujours quand même y a rien dedans.

Prompte décision. - Voyant passer un troupeau de vaches, un garçonnet demande à sa maman:

- Dis, m'man, ne pourrait-on pas garder plus de deux vaches?

Oui, mon petit; mais, pour cela, il te faut bien travailler et papa pourra en acheter encore une.

- Oh! bien, on en a assez à deux!

Onna rémotscha.

(INÉDITE)

D'aô tin que lé régent sé rébifavant po ne piequa fonctiouna aò pridzo, la municipalita de Tsanta-Merlo, su lo préavi dé son conset généra, l'avai décida d'atseta on orgue, que desant, po reimpiaci lo régent.

L'avan, à sti l'éfé, tserdzi lo menistre, lo régent et François à lassesseu qu'iré meimbro d'aò conset dè pérotse dé s'intiéta dé l'aò

fourni n'a tientierna.

Lo menistre avai apéchu qu'in avai onna bouna à veindré à Vela-la-Coûta; ein parlé à sé dou cò, et lo leindéman matin, on pou apri trai z'haôrès, s'eimbriant veré l'uti.

L'avan n'a fierta veria et faliai la féré à pi. Contrè n'aurè, arrouvont à la pinta dai Tsermettè et sé diont dinche ein rèluquint l'inseigne: Trai verro et n'a boutscha de pan no réfaran bon et bin la panse.

- Va lo canon, dit lo régent, et su cein eintrant dein la diendietta.

Lo menistre propousê dè bairè n'a botoille dé Burignon. François, que lo mo l'ai tapavé et que l'avai

n'a saî d'aô diabio, crïé à la sommelière : Apportez-nou voi une bouteille de Bour-

guignon et une miche de pain blanc. Rein, la lurouna n'a pas budzi. Lo régent

qu'avai assebin mau compra fa à la sommelière ein guegnint lo menistre dè travé: Mademoiselle, apportez-nous une bou-

teille de Bourguillon et trois rations de pain. Adi rein. T'inlévine po onna gamatoche, fa lo François.

- Veuillez nous servir une bouteille de Burignon et un peu de pain, mademoiselle, s'il vous plaît, fa lo menistre.

S'tou de, s'tou fé. N'a menuta apri, la pernetta arrouvavé avoué tot lo bataclian.

- Tè raudza po n'a bossarda, fa lo Francois que n'avai rein compra à l'affèré, faut sè réquemanda po avai oquiè, perquie.

- Ma caisi-vo! l'ai dit lo menistre, vo n'ai pas quemanda dè sorta; vo parladé dé Bourguignon, sant tî môo, l'an cazu ti éta ébouiffa pė Morat l'ai a einveron quatro mille ans et to

*Petit village près de Fribourg.